



Circulaire 6974

du 05/02/2019

"Ne tournons pas autour du pot" - Appel à projets visant à soutenir les écoles fondamentales pour l'amélioration de leurs sanitaires

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| Type de circulaire | circulaire informative |
| Validité | du 11/01/2019 au 21/03/2019 |
| Documents à renvoyer | oui, pour le 21/03/2019 |

| | |
|-----------------------|---|
| Information succincte | Campagne "Ne tournons pas autour du pot" (4 ^e édition) : appel à projets visant à soutenir les écoles du fondamental qui s'engagent à améliorer l'état, l'accès et la gestion de leurs sanitaires. |
|-----------------------|---|

| | |
|-----------|---|
| Mots-clés | Rénovation des toilettes, sanitaires, Fond BYX, appel à projets |
|-----------|---|

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

| Réseaux d'enseignement | Unités d'enseignement |
|--|--|
| Wallonie-Bruxelles Enseignement | Maternel ordinaire Primaire ordinaire Internats primaire ordinaire |
| Ens. officiel subventionné | Maternel spécialisé Primaire spécialisé |
| Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel | |

Groupes de destinataires également informés

| |
|--|
| A tous les membres des groupes suivants : <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) |
|--|

Signataire(s)

| |
|---|
| Madame la Ministre Marie-Martine SCHYNS |
|---|

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

| Nom, prénom | SG + DG + Service | Téléphone et email |
|-------------------|------------------------|--|
| DARIO Yves | Fondation Roi Baudouin | 02/549.61.73 dario.y@kbs-frb.be |
| VANACKERE Laurine | Fondation Roi Baudouin | 02/549.61.60 vanackere.l@kbs-frb.be |

Madame, Monsieur,

Depuis 2013, le Fonds BYX (géré par la Fondation Roi Baudouin), en partenariat avec l'asbl « Question Santé », soutient et accompagne les écoles souhaitant mener un projet d'amélioration de leurs espaces sanitaires.

En effet, l'état et l'utilisation des sanitaires de nombreuses écoles restent préoccupants. Il nous revient que de nombreux élèves se retiennent d'aller aux toilettes pendant leur journée de cours, se voient interdire ou limiter l'accès aux sanitaires, se retiennent de s'hydrater durant le temps scolaire pour éviter de passer aux toilettes, ce qui entraîne pour certains des problèmes physiologiques, à répétition du stress, une baisse de l'attention et de la concentration... De ce fait, l'élève n'est pas toujours placé dans les meilleures conditions d'apprentissage.

Au-delà des questions pratiques (équipement, nettoyage, approvisionnement en papier toilette...), il est question ici de conditions d'apprentissage, de bien-être, de santé, de respect (de soi, des autres) et de vivre-ensemble.

Dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, des budgets conséquents sont désormais alloués chaque année à la rénovation des sanitaires des établissements scolaires de tous les niveaux d'enseignement. Ces budgets permettent notamment d'augmenter le nombre d'écoles sélectionnées dans le cadre de la présente campagne « Ne tournons pas autour du pot ! ».

Toutes les écoles fondamentales de tous les réseaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont donc invitées à déposer un dossier de candidature pour un projet qui vise à améliorer l'état, l'accès, l'utilisation et la gestion de leurs sanitaires, par le biais d'aménagements matériels et d'actions de sensibilisation. La date limite d'introduction des dossiers est fixée au **21 mars 2019**.

Le dossier de candidature est consultable et doit être rempli exclusivement via le site web www.kbs-frb.be

La fiche descriptive ci-jointe détaille les objectifs, les critères de recevabilité, de sélection ainsi que modalités pratiques du présent appel.

Je vous remercie de diffuser l'information au sein de votre établissement et, en vue d'une meilleure qualité de vie à l'école, j'espère que cet appel à projets suscitera votre intérêt.

La Ministre de l'Éducation,

Marie-Martine SCHYNS

Fonds BYX

« Ne tournons pas autour du pot ! » (fondamental/4^{ème} édition)

Appel à projets visant à soutenir les écoles du fondamental de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'engagent à améliorer l'état, l'accès et la gestion de leurs sanitaires

Une initiative du Fonds BYX, géré par la Fondation Roi Baudouin

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Présentation globale du Fonds BYX

Le Fonds BYX centre son action sur la promotion de la santé dans le cadre scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il apporte son aide à des projets d'associations, de fondations, d'établissements scolaires ou d'institutions d'aide à la jeunesse qui mènent des initiatives précises en faveur de la promotion de la santé auprès des enfants de 0 à 18 ans.

Il porte une attention particulière aux projets qui s'adressent à des groupes défavorisés sur le plan socio-économique ou dont l'entourage familial est défaillant.

Il a choisi comme premier axe d'attention la promotion de la santé en relation avec les divers aspects de l'eau à l'école, à savoir les questions des sanitaires, de l'hygiène des mains, de l'accès à l'eau de distribution comme boisson et de l'hygiène dentaire.

Objectif du présent appel à projets

Avec cet appel à projets « *Ne tournons pas autour du pot !* », le Fonds BYX souhaite soutenir les écoles du fondamental qui veulent réaliser un projet concret autour de **l'amélioration de leurs sanitaires**.

Ce projet doit viser à améliorer globalement l'état, l'accès et la gestion des sanitaires, par le biais d'une combinaison d'aménagements matériels (hygiène, confort, etc.) et d'actions de sensibilisation pédagogiques (importance du lieu, conditions d'accès, règles de respect, etc.).

Caractéristiques des projets soutenus

Les projets qui seront pris en considération doivent rencontrer un large éventail de préoccupations, notamment:

- la sensibilisation à l'importance de l'eau au sein de l'école et au respect des sanitaires (ex.: règles d'hygiène,...);
- le réaménagement des installations en terme de quantité, d'accessibilité, de praticité (ex.: peintures murs et plafonds, WC, urinoirs, lavabos, miroirs, portes, robinets, carrelages, luminaires, ...);
- la stimulation d'un encadrement et d'une surveillance appropriés (ex. : conditions d'accès, intimité, ...) et des rôles visant à faire respecter les lieux (ex.: revalorisation des rôles de délégué, d'éducateur, ...);
- l'amélioration du cadre de vie scolaire par un meilleur entretien (ex.: nettoyage, maintenance...)

...

Public-cible

Les projets peuvent être introduits par tout établissement scolaire de niveau fondamental de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Lors de la sélection, priorité sera donnée aux écoles qui n'ont pas encore été soutenues via les précédentes éditions de l'appel « *Ne tournons pas autour du pot !* » destiné aux écoles fondamentales.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds BYX

Critères de recevabilité

- **niveau d'enseignement** (fondamental);
- **localisation géographique** (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Critères de sélection

- **implication active des élèves** (le dossier de candidature montre clairement que les élèves sont impliqués dans les prises de décisions et les réalisations relatives au projet) ;
- **participation active de l'ensemble des acteurs de l'école** (le dossier montre clairement que toutes les autres parties (PO, direction, enseignants, éducateurs, conseil de participation, personnel logistique et technique, parents, ...) sont impliquées et comment elles le sont) ;
- **consommation rationnelle de l'eau** (le dossier montre clairement que les initiatives les plus écologiques ont été privilégiées (ex. : récupération et utilisation d'eau de pluie, toilettes sèches, ...)) ;
- **réalisme et faisabilité** (le dossier de candidature montre clairement que le porteur du projet a défini des objectifs qui pourront être atteints (notamment en terme financier) et qu'il s'est assuré de disposer des partenaires adéquats, des autorisations nécessaires, de l'équipement nécessaire, ...) ;
- **globalité et cohérence** (le dossier de candidature montre clairement que le projet est intégré dans le projet d'établissement, le projet éducatif, ... et que l'eau et son accès sont au centre des préoccupations de l'école (ex. : l'école montre qu'elle a déjà mené des actions dans ce cadre comme l'élimination de distributeurs de sodas)) ;
- **articulation aménagement matériel/sensibilisation pédagogique** (le dossier de candidature montre clairement que les aménagements matériels ne sont pas effectués sans qu'un processus de sensibilisation pédagogique ne soit mis en place au sein de l'école) ;
- **durabilité du projet** (le dossier de candidature montre clairement qu'il ne s'agit pas d'un 'one shot' et que tout est mis en place pour que l'investissement soit durable (choix du matériel, entretien, sensibilisation,...)) ;
- **état des lieux préalable des sanitaires** (le dossier de candidature présente l'état général de départ des sanitaires au sein de l'établissement scolaire) ;
- **classe dans l'encadrement différencié** (le dossier de candidature comprendra la classe occupée par l'établissement scolaire dans l'encadrement différencié et une attention particulière sera accordée à celle-ci par le jury de sélection).

Soutien financier

5.000 euros maximum par projet soutenu.

Les projets soutenus et non soutenus bénéficient en outre d'un accompagnement pédagogique via le site web www.netournonspasautourdapot.be.

Dossier de candidature et timing

Le dossier de candidature est consultable et doit être rempli exclusivement via le site web www.kbs-frb.be

- Lancement de l'appel : 11 janvier 2019
- Date limite d'introduction des dossiers : 21 mars 2019
- Date de communication de la sélection : fin mai 2019



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds BYX

Contact

Pour toute information générale, vous pouvez appeler notre Contact Center au 02/500.45.55

Pour toute information spécifique, vous pouvez prendre contact avec:

- Yves Dario au 02/549.61.73 ou via mail dario.y@kbs-frb.be
- Laurine Vanackere au 02/549.61.60 ou via mail vanackere.l@kbs-frb.be

Fondation Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

Ses valeurs principales sont l'intégrité et la transparence, le pluralisme et l'indépendance, le respect de la diversité et la promotion de la solidarité.

Ses domaines d'action actuels sont la pauvreté et la justice sociale, la philanthropie, la santé, l'engagement sociétal, le développement des talents, la démocratie, l'intégration européenne, le patrimoine et la coopération au développement.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

kbs-frb.be Abonnez-vous à notre e-news | bonnescauses.be

Suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/kbsfrb) | [Twitter](https://twitter.com/kbsfrb) | [YouTube](https://www.youtube.com/kbsfrb) | [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/kbsfrb) | [Instagram](https://www.instagram.com/kbsfrb)

Fondation Roi Baudouin, fondation d'utilité publique

Rue Brederode 21 1000 Bruxelles info@kbs-frb.be 02-500 45 55

Les dons à partir de 40 euros sur notre compte IBAN: BE10 0000 0000 0404 – BIC: BPOTBEB1 bénéficient d'une réduction d'impôt de 45 % du montant effectivement versé.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE